

A.T.I

10 IMP DU DR SCHWEITZER

69330 MEYZIEU

COMPTES ANNUELS AU 31 DECEMBRE 2023

	Pages
- Bilan actif-passif	1 et 2
- Compte de résultat	3 et 4

certifié conforme



GRAFIC

3 PLACE GL DE GAULLE

69330 JONAGE

0472022000

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2023 12			Exercice N-1 31/12/2022 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires						
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage	18 737	10 720	8 017	4 088	3 928	96.09
	Autres immobilisations corporelles	64 037	55 477	8 560	2 034	6 526	320.76
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes				5 100	5 100	100.00
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations	10 773		10 773	10 543	230	2.18
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres immobilisations financières						
Total II		93 547	66 197	27 350	21 766	5 584	25.66
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements	74 832		74 832	53 996	20 836	38.59
	En-cours de production de biens	127 878		127 878	83 175	44 703	53.75
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises	28 420		28 420	27 889	531	1.90
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	935 070	20 345	914 725	425 557	489 168	114.95
	Autres créances	52 632		52 632	38 336	14 296	37.29
Comptes de Régularisation	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités	142 683		142 683	340 485	197 802	58.09
	Charges constatées d'avance (3)	512		512	512		
	Total III	1 362 027	20 345	1 341 681	969 950	371 731	38.32
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecart de conversion actif (VI)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)		1 455 573	86 542	1 369 031	991 716	377 316	38.05

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

B

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2023 12	Exercice N-1 31/12/2022 12	Ecart N / N-1	
				Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 10 000) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	10 000	10 000		
	Réserves				
	Réserve légale	1 000	1 000		
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves	427 611	215 609	212 001	98.33
	Report à nouveau				
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	199 815	212 001	12 186-	5.75-
	Subventions d'investissement Provisions réglementées				
	Total I	638 426	438 611	199 815	45.56
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques Provisions pour charges				
	Total III				
DETTES (1)	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit				
	Concours bancaires courants	448	271	176	64.97
	Emprunts et dettes financières diverses	13 956	129 783	115 827-	89.25-
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	406 016	234 756	171 261	72.95
	Dettes fiscales et sociales	299 713	165 835	133 878	80.73
Comptes de Régularisation	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes	379		379	
	Produits constatés d'avance (1)	10 094	22 460	12 366-	55.06-
	Total IV	730 606	553 105	177 500	32.09
	Ecart de conversion passif (V)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	1 369 031	991 716	377 316	38.05

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

730 606

553 105

A.T.I
Société à responsabilité limitée unipersonnelle
au capital de 10 000 euros
Siège social : 10 Impasse du Docteur Schweitzer
69330 MEYZIEU
501 745 772 RCS LYON

PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS
DE L'ASSOCIÉE UNIQUE DU 30 avril 2024

L'an deux mille vingt-quatre,
Le 30 avril,
A 9 heures,

La société SC MGB, Société civile au capital de 10 000 euros, ayant son siège social 10 IMPASSE DU DOCTEUR SCHWEITZER 69330 MEYZIEU, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 883 064 271 RCS LYON, représentée par Monsieur Philippe BRUNET, en sa qualité de Gérant,

Propriétaire de la totalité des 1 000 parts sociales de 10 euros composant le capital social de la société A.T.I,

Associée unique de ladite Société,

En présence de Monsieur Philippe BRUNET, gérant de la Société,

1. A préalablement exposé ce qui suit :

Monsieur Philippe BRUNET, gérant, a établi et arrêté les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2023. La Société est une petite entreprise au sens de l'article L. 123-16 du Code de commerce et est donc dispensée de l'obligation d'établir un rapport de gestion, conformément aux dispositions de l'article L. 232-1 IV du Code de commerce modifié par la loi n° 2018-727 du 10 août 2018.

2. A pris les décisions suivantes :

- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023 et quitus à la gérance,
- Affectation du résultat de l'exercice,
- Conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce,
- Délégation de pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

PREMIERE DÉCISION

L'associée unique approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2022, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ce rapport.

En conséquence, elle donne à la gérance quitus de sa gestion pour l'exercice écoulé.

L'associée unique prend acte, conformément à l'article 223 quater du Code général des impôts, qu'au cours de l'exercice écoulé aucune somme n'a été enregistrée au titre des dépenses ou charges non déductibles fiscalement visées à l'article 39, 4 du Code général des impôts.

DEUXIEME DÉCISION

L'associée unique approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2023 s'élevant à 199 815 euros de la manière suivante :

- A titre de dividende global à l'associée unique 173 032 euros
Soit 173,03 euros par part

- Au Compte de Réserve Facultative 26 783 euros

Ce dividende sera mis en paiement dans le délai légal prévu par la loi.

Conformément à la loi, l'associée unique prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

- Exercice clos le 31 décembre 2020 : 100 000 euros

- Exercice clos le 31 décembre 2021 : 200 000 euros

- Exercice clos le 31 décembre 2022 : Néant

TROISIEME DÉCISION

Conformément aux dispositions des articles L. 223-19 et R. 223-26 du Code de commerce, la présente décision fait mention des conventions qui ont été conclues au cours de l'exercice écoulé :

Conventions conclues par l'associée unique avec la Société :

- La rémunération brute perçue par **Monsieur Philippe BRUNET**, s'est élevée au cours de l'exercice clos au 31 décembre 2023 à la somme de 16 000 euros.

- Les cotisations sociales obligatoires acquittées par la société pour le compte de **Monsieur Philippe BRUNET** se sont élevées à 41 329 euros.

- La société a également pris en charges des cotisations facultatives déductibles de **Monsieur Philippe BRUNET** dans le cadre de la loi Madelin pour 7 018 euros.

- La SCI NCP dont **Monsieur Philippe BRUNET** est Gérant associé, a perçu à titre de loyers de la SARL ATI, la somme de 43 610 euros pour l'exercice clos au 31 décembre 2023.

QUATRIEME DÉCISION

L'associée unique donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

De tout ce que dessus, il a été établi le présent procès-verbal signé par l'associée unique et consigné sur le registre de ses décisions.

SC MGB
Philippe BRUNET



A.T.I

10 IMP DU DR SCHWEITZER

69330 MEYZIEU

ANNEXE DU 01/01/2023 AU 31/12/2023

GRAFIC

3 PLACE GL DE GAULLE

69330 JONAGE

0472022000

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'B. Baud', is located in the bottom right corner of the page.

ANNEXE

SOMMAIRE

	page
Evènements significatifs postérieurs à la clôture	1
- REGLES ET METHODES COMPTABLES	
Principes et conventions générales	1
Dérogations	1
Permanence ou changement de méthodes	1
Informations générales complémentaires	2
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN	
Etat des immobilisations	2
Etat des amortissements	2
Etat des provisions	3
Etat des échéances des créances et des dettes	3
Composition du capital social	4
Charges à payer	4
Charges et produits constatés d'avance	4

NA = Non Applicable NS = Non significative

B

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 1 369 031.29 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 2 433 060.96 Euros et dégageant un bénéfice de 199 815.03 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2023 au 31/12/2023.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Dérogations

A l'exception des dérogations suivantes :

Changement de méthode

Les changements de méthode de présentation, survenus au cours de l'exercice, sont les suivants :

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Informations générales complémentaires

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	4 733		14 300
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	12 228		56 186
Matériel de transport	48 967		5 000
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	7 168		3 451
Avances et acomptes	5 100		
TOTAL	73 464		64 637
Autres participations	10 543		230
TOTAL	10 543		230
TOTAL GENERAL	88 739		79 167

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles		19 033		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel		49 678	18 737	18 737
Matériel de transport			53 967	53 967
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		549	10 070	10 070
Avances et acomptes		5 100		
TOTAL		55 327	82 774	82 774
Autres participations			10 773	10 773
TOTAL			10 773	10 773
TOTAL GENERAL		74 360	93 547	93 547

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles	4 733	2 562	7 295	
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	8 140	5 420	2 840	10 720
Matériel de transport	48 925	110		49 036
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	5 175	1 815	549	6 441
TOTAL	62 241	7 345	3 389	66 197
TOTAL GENERAL	66 973	9 907	10 684	66 197

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL	2 562				
Instal.techniques matériel outillage indus.	5 420				
Matériel de transport	110				
Matériel de bureau informatique mobilier	1 815				
TOTAL	7 345				
TOTAL GENERAL	9 907				

Etat des provisions

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur comptes clients	12 300	8 045			20 345
TOTAL	12 300	8 045			20 345
TOTAL GENERAL	12 300	8 045			20 345
Dont dotations et reprises d'exploitation		8 045			

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Clients douteux ou litigieux	22 805	22 805	
Autres créances clients	912 265	912 265	
Impôts sur les bénéfices	5 465	5 465	
Taxe sur la valeur ajoutée	47 098	47 098	
Débiteurs divers	69	69	
Charges constatées d'avance	512	512	
TOTAL	988 215	988 215	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	448	448		
Fournisseurs et comptes rattachés	406 016	406 016		
Personnel et comptes rattachés	94 080	94 080		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	54 676	54 676		
Taxe sur la valeur ajoutée	148 323	148 323		
Autres impôts taxes et assimilés	2 634	2 634		
Groupe et associés	13 956	13 956		
Autres dettes	379	379		
Produits constatés d'avance	10 094	10 094		
TOTAL	730 606	730 606		

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Parts sociales	10. 0000	1 000			1 000

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	4 48
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	54 735
Dettes fiscales et sociales	58 958
Autres dettes	379
Total	114 520

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	512
Total	512
Produits constatés d'avance	Montant
Produits d'exploitation	10 094
Total	10 094